

Règlement

Prix Fintro Ecritures noires

Article 1 : Objet du Prix

Fintro – BNP Paris Fortis et la Foire du Livre de Bruxelles organisent pour la première fois un Prix littéraire qui consacrera un premier roman appartenant au genre du roman noir. Le lauréat se verra offrir une publication de son roman aux Editions Ker ainsi qu'une dotation de 1.000,00€.

Article 2 : Les participants

1. Le Prix est ouvert aux auteurs d'expression française, belges ou domiciliés en Belgique
2. Le concours s'adresse à toute personne (à partir de 18 ans mais sans limite d'âge) dont aucun roman n'est publié, ou en cours de publication, à compte d'éditeur à la date du 1^{er} octobre 2017. Le Prix s'adresse aux auteurs non édités ou édités à compte d'auteur.

Article 3 : Le texte

Les participants doivent écrire un texte en français sous forme de roman, pour un lectorat adulte (sont donc exclues les nouvelles, la bande dessinée, la littérature de jeunesse,...). Il devra également répondre au genre « polar ».

Article 4 : Le dépôt du roman

1. Il s'agira pour les candidats de déposer sous forme de tapuscrit deux exemplaires papier du roman, rédigé en français, d'une longueur qui ne pourra pas être inférieure à 200.000 (deux cent mille) signes, espaces non compris :
 - 1.a. soit sur le stand FINTRO lors de la Foire du Livre de Bruxelles 2017 entre le jeudi 9 mars à 10h et le lundi 13 mars à 17h ;
 - 1.b. soit dans une agence FINTRO de la Région de Bruxelles-Capitale ou de Wallonie entre le mardi 14 mars à 9h et le vendredi 14 avril 2017 à 15h.
2. Ces deux exemplaires seront clairement identifiés par les nom, prénom, date de naissance, domicile, adresse électronique et numéro de téléphone et placés dans une enveloppe scellée comprenant les mêmes informations.
3. L'enveloppe devra reprendre IMPÉRATIVEMENT les mentions suivantes :
 - 3.a. sur la face avant (destinataire) :
BNP PARIBAS FORTIS
FINTRO Marketing – Communication
Véronique HENRY - 1BE8C
Montagne du Parc 3

1000 Bruxelles

3.b. au dos (expéditeur) :
Nom, prénom du candidat
Adresse complète du candidat

4. Un synopsis de 600 signes maximum, espaces non compris, devra figurer sur la première page. Une lettre de motivation est inutile.
5. Les participants qui proposent une œuvre dans le cadre du Prix Fintro s'engagent à ne pas participer avec le même roman à une compétition similaire jusqu'à la proclamation des résultats de ce Prix.

Article 5 : Présélection

1. Une première sélection sera réalisée par un comité de sélection dont la composition sera à charge de la Foire du Livre de Bruxelles. Les noms de ce comité de présélection seront communiqués sur le site flb.be. Les auteurs dont le manuscrit n'aurait pas été retenu seront informés par lettre non motivée avant le 30 juin 2017.
2. Les critères de sélection seront définis d'une part par le respect des règles citées dans les articles 2, 3 et 4 et d'autre part par des critères qualitatifs de langue et d'écriture.
3. La sélection permettra de retenir les 5 romans finalistes du Prix Fintro.
4. Les 5 auteurs présélectionnés fourniront une version PDF ainsi qu'une version doc ou docx de leur manuscrit.

Article 6 : Sélection du jury

1. La banque Fintro organisera un appel à constitution d'un jury de six lecteurs, clients de la Banque Fintro. Après le 13 mars, les agents approcheront leurs clients et communiqueront les coordonnées des clients Fintro intéressés à l'adresse suivante : fintro.communication@fintro.be

Données à communiquer :

- nom/prénom du candidat (client ou agent Fintro)
- adresse postale complète du candidat
- e-mail du candidat
- localité de l'agence Fintro
- nom de l'agent Fintro

Fintro transmettra cette liste à la Foire du Livre.

2. Le choix des membres du jury sera laissé à la discrétion de la Foire du Livre et de FINTRO, qui ne devront pas justifier de ce choix.
3. À ces six jurés lecteurs, s'adjoindront 5 jurés du monde professionnel : éditeur, auteur, journaliste, etc.

4. Le jury du Prix Fintro se composera ainsi de 11 personnes plus le parrain du Prix 2017, Paul Colize.
5. Chaque juré recevra une version PDF des 5 manuscrits sélectionnés lors des présélections. Des lectures complètes sont exigées.
6. Le jury se réunira en septembre 2017, dans les locaux de Fintro et sous le parrainage de Paul Colize, pour déterminer le gagnant parmi les cinq finalistes.
7. Le vote du jury sera souverain et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.
8. Le nom du gagnant et le titre seront annoncés à la presse à partir du 1^{er} octobre 2017.

Article 7 : Publication et promotion

1. Le roman sera édité et diffusé dans le courant du mois de janvier 2018. Il sera présenté au grand public lors de la Foire du Livre de Bruxelles 2018.
2. Le gagnant bénéficiera d'un soutien promotionnel de la Foire du Livre de Bruxelles et de ses partenaires ainsi que de la banque Fintro.
3. La sortie du roman peut être décalée de plusieurs mois si les organisateurs estiment devoir retravailler le texte de l'auteur avec des professionnels du livre en vue de son amélioration.
4. Il sera proposé au lauréat un contrat d'édition à compte d'éditeur.
5. Le lauréat autorisera gracieusement l'utilisation de son nom, prénom et de sa photographie à des fins d'information ou de promotion pour toute exploitation liée au Prix Fintro sur les différents supports de communication des organisateurs.

Article 7 : Annulation

1. Le non respect d'une des conditions préalables (roman noir, en français, 200.000 signes au moins, tapuscrit, identifiable, déposé dans les délais...) entraîne l'annulation de la participation au concours.
2. Le jury final se réserve le droit de ne pas décerner de Prix et ce sans que la responsabilité de la Foire du Livre de Bruxelles, de la banque Fintro, de Paul Colize ou des Éditions Ker ne puisse être engagée à quelque titre que ce soit.
3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle annulation du Prix.